

## Évaluations de la Liste rouge pour les arbres

Module 1 : Une introduction aux  
évaluations de la Liste rouge pour les arbres



Ceci est le premier module e-learning, d'une série de quatre modules, concernant « Les évaluations de la Liste rouge pour les arbres ». Dans la série de quatre modules, nous espérons vous proposer des informations générales relatives à l'établissement d'une liste rouge pour les arbres, ainsi que des exemples pratiques de la manière d'inscrire une espèce d'arbre sur la liste rouge. Aussi, nous apporterons des exemples de ce qu'il se passe suite à une évaluation de la Liste rouge.

## Établissement d'une liste rouge pour les arbres - Introduction



Ce module étudie :

- L'Évaluation mondiale des arbres (Global Tree Assessment)
- Pourquoi l'établissement d'une liste rouge ?
- Qui peut établir une liste rouge ?
- Avant de commencer

**GTA**

**PRIORITY**



Ce premier module est une introduction aux évaluations de la Liste rouge pour les arbres, et il étudiera : l'Évaluation mondiale des arbres (Global Tree Assessment), pourquoi nous devons établir une liste rouge pour les arbres du monde, qui peut réaliser les évaluations de la Liste rouge et quelques informations pratiques auxquelles réfléchir avant de commencer.



L'Évaluation mondiale des arbres (GTA) vise à obtenir des évaluations de l'état de conservation de toutes les espèces d'arbres du monde d'ici à 2020.

À ce jour, il nous manque encore des informations concernant l'état de conservation des deux tiers des arbres du monde.

Si nous devons prendre de bonnes décisions ciblées en matière de conservation, nous devons posséder davantage de connaissances concernant les arbres, les lieux où ils se trouvent, les espèces qui sont en danger d'extinction et les raisons liées. La GTA est déjà en cours, et nous fournira ces réponses.

## L'importance des arbres



### Les arbres sont essentiels à la vie sur terre

- Les arbres fournissent aux êtres humains, et aux autres formes de vie animale, des aliments (graines, fruits, feuilles, racines, pousses, etc.).
- La vie humaine est également renforcée par les médicaments, le bois, les combustibles et les abris que les arbres fournissent.
- Les arbres sont au cœur de nombreux processus écologiques :
  - Régulation du climat (notamment l'absorption du dioxyde de carbone)
  - Fertilité des sols
  - Purification de l'air et de l'eau

Les arbres sont essentiels pour une grande partie de la biodiversité sur Terre, notamment pour la vie humaine et la vie d'autres animaux sur la terre.

Les arbres fournissent des aliments aux êtres humains, et aux autres formes de vie animale, sous la forme de graines, de fruits, de feuilles et de racines.

La vie humaine est également renforcée par les médicaments, le bois, les combustibles et les abris que les arbres fournissent.

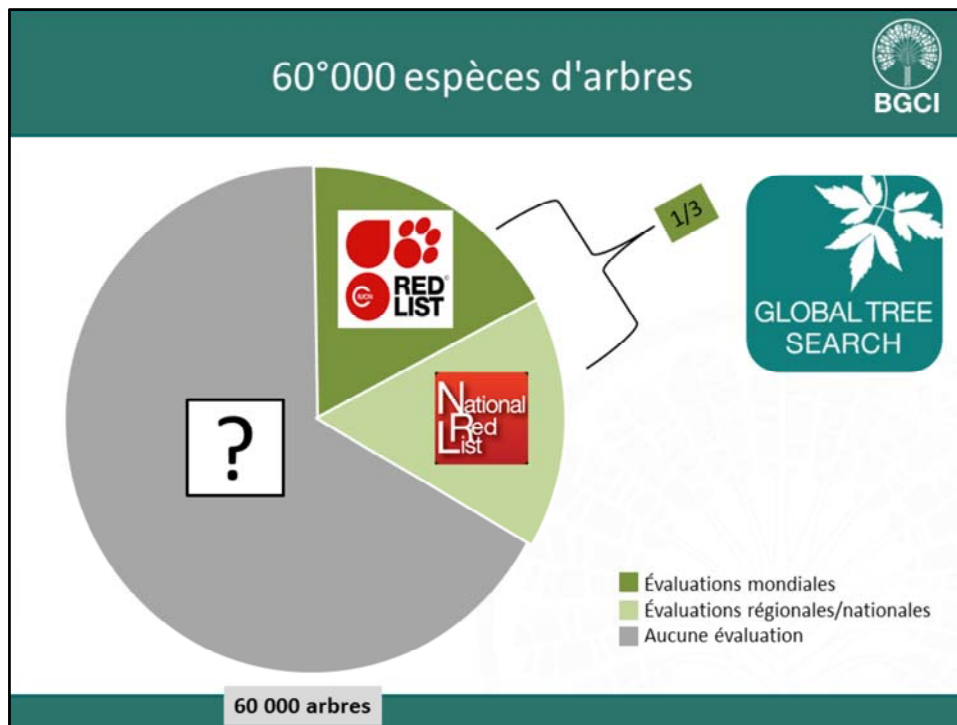
En outre, les arbres jouent un rôle central dans de nombreux processus écologiques, dont la régulation du climat (notamment l'absorption du dioxyde de carbone), la fertilité des sols et la purification de l'air et de l'eau.

## Les menaces pour les arbres



La perte de diversité des arbres aura donc un immense impact sur les êtres humains, les espèces associées, et les services écosystémiques.

Nous savons que les arbres sont en danger du fait de la surexploitation non durable, telle que l'extraction du bois [cliquer], les arbres sont aussi en danger du fait de la destruction des habitats, par exemple pour une conversion à l'agriculture [cliquer], et les ravageurs, les maladies et les espèces envahissantes sont également une menace pour la diversité des arbres. En outre, des facteurs tels que le changement climatique auront aussi un impact sur la survie.



Nous savons qu'il existe environ 60 000 espèces d'arbres dans le monde. Environ un tiers d'entre elles soit 20 000 espèces d'arbres ont été évaluées au niveau national ou mondial concernant leur risque d'extinction.

Toutefois, sans les connaissances quant aux espèces qui sont en danger parmi les deux tiers restants d'arbres non évalués, et quant à la nature de ces menaces, les agents de conservation de l'environnement ne sont pas en mesure de protéger ces arbres de manière efficace.

## Qu'est-ce qu'une évaluation de la Liste rouge ?



Une évaluation qui mesure le risque d'extinction d'une espèce.

Le système le plus utilisé de manière générale est la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN.

- Bien plus qu'une « liste » de noms d'espèces.
- Source d'informations relatives à l'état de conservation des espèces et informations connexes.
- État, tendances et menaces pour les espèces en vue d'orienter et d'initier des actions en faveur de la conservation.



Les évaluations de la Liste rouge permettent que les actions en faveur de la conservation soient axées sur les besoins les plus importants.

Une évaluation de la Liste rouge est :

- Une évaluation qui mesure le risque d'extinction d'une espèce et la probabilité d'extinction d'une espèce.
- Le système le plus utilisé de manière générale est la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN.
- Il s'agit de bien plus qu'une simple « liste » de noms d'espèces.

C'est une source d'informations relatives à l'état de conservation des espèces **et** des informations connexes.

Permettant d'analyser l'état, les tendances et les menaces pour les espèces en vue d'orienter et d'initier des actions en faveur de la conservation de la biodiversité.



## Listes rouges taxonomiques



Red Lists of Global Trees	
(percentage threatened taxa)	
Magnolias	48%
Maples	28%
Rhododendron	27%
Oaks	27%
Betulaceae	7%



<http://globaltrees.org/resources/resource-type/red-list/>

La Campagne mondiale pour les arbres (Global Trees Campaign) réalise des évaluations de la Liste rouge pour les arbres depuis plus de 10 ans. Une approche taxonomique est parfois adoptée, dans laquelle une famille entière d'arbres est évaluée (telle que les magnoliacées et les bétulacées), ou un genre d'arbres (tel que les chênes, les érables ou les rhododendrons) est traité. Comme observé précédemment, le niveau de taxons menacés varie d'un groupe taxonomique d'arbres à l'autre. Pour les magnolias, près de 50 % de toutes les espèces d'arbres sont menacées d'extinction. Alors que, pour la famille des bétulacées, seuls 7 % des taxons sont menacés.





Une autre méthode consiste à orienter les listes rouges au niveau régional, où les arbres d'une région spécifique sont évalués. Voici six exemples d'évaluations régionales de la Liste rouge réalisées par la Campagne mondiale pour les arbres et ses collaborateurs. Les chiffres représentent le niveau de taxons d'arbres menacés dans les régions qui ont été évaluées.

## Pourquoi l'établissement d'une liste rouge ?



### Les évaluations de la Liste rouge :

- Permettent de déterminer les espèces les plus menacées d'extinction.
- Établissent les espèces les plus menacées qui sont prioritaires pour des actions de conservation.
- Font connaître leur situation.
- Fournissent les informations nécessaires pour agir.



Pourquoi établissons-nous une liste rouge pour les espèces d'arbres ?

- Les évaluations de la Liste rouge peuvent permettre **de déterminer les espèces qui présentent le plus grand risque d'extinction** – quelles espèces ont réellement besoin d'être conservées ?
- Elles sont également utilisées pour déterminer les espèces les plus menacées qui sont prioritaires pour des actions de conservation – quelles espèces doivent être sauvegardées d'urgence, quelles sont celles qui sont

- moins menacées.
- Les évaluations de la Liste rouge sont également utilisées pour faire connaître leur situation. Les nouvelles évaluations de la Liste rouge peuvent souvent faire les gros titres et aider à promouvoir les actions de conservation des arbres.
  - Une évaluation représente plus qu'une liste, elle contient des informations relatives aux menaces et aux actions de conservation nécessaires. Elle fournit également les informations nécessaires pour engager des actions.

## Qui peut établir une liste rouge ?



Les personnes passionnées pour la  
conservation des arbres  
(qui ont des connaissances pertinentes sur les  
arbres à l'état sauvage)



L'établissement de listes rouges est réalisé par toutes sortes d'individus, notamment des botanistes, des étudiants, des agents de conservation de l'environnement, etc. Toutes les personnes qui sont passionnées pour la conservation des arbres peuvent participer à l'établissement de la liste rouge. Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste, mais il est essentiel d'avoir des connaissances pertinentes concernant les espèces d'arbres à l'état sauvage (ou la capacité d'obtenir ces informations).

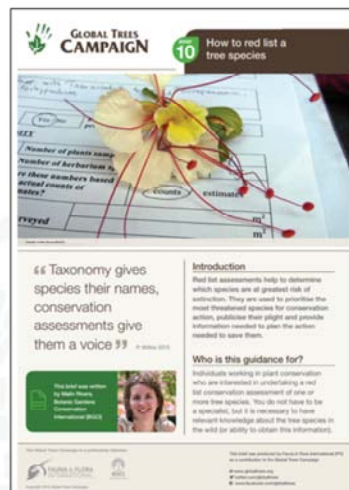
## Avant de commencer



Étape 1 : Définissez l'échelle de votre projet d'établissement d'une liste rouge

Étape 2 : Sélectionnez des espèces avérées du point de vue taxonomique

Étape 3 : Vérifiez si votre espèce a déjà été inscrite sur une liste rouge



Avant de commencer à effectuer vos propres évaluations, trois étapes sont importantes à prendre en compte. En les suivant, vous vous assurerez de la meilleure préparation possible pour démarrer l'établissement de votre liste rouge.

La première étape consiste à définir l'échelle de votre projet d'établissement d'une liste rouge.

## Échelle



- Une espèce, plusieurs espèces, un genre ?
- Échelle géographique
  - Aire de distribution mondiale
  - Aire de distribution nationale



Quelle est l'échelle de votre projet ? Avez-vous l'intention d'établir une liste rouge pour une seule espèce, plusieurs espèces, ou l'entièreté d'un genre ?

Il est également important de définir l'échelle géographique de votre évaluation. Évaluez-vous l'état de conservation à l'échelle mondiale (pour l'aire de répartition totale de l'espèce) [cliquer] ou à l'échelle nationale ?

Le nombre d'évaluations affectera le temps nécessaire et le coût global de votre projet. Si vous n'avez jamais effectué d'évaluation auparavant, il peut être judicieux d'essayer d'évaluer d'abord une espèce ou un nombre restreint d'espèces, afin de vous permettre de juger du temps et des ressources nécessaires en vue de projets plus vastes dans le futur.

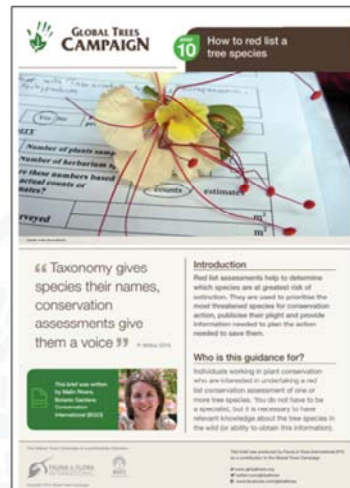
## Avant de commencer



Étape 1 : Définissez l'échelle de votre projet d'établissement d'une liste rouge

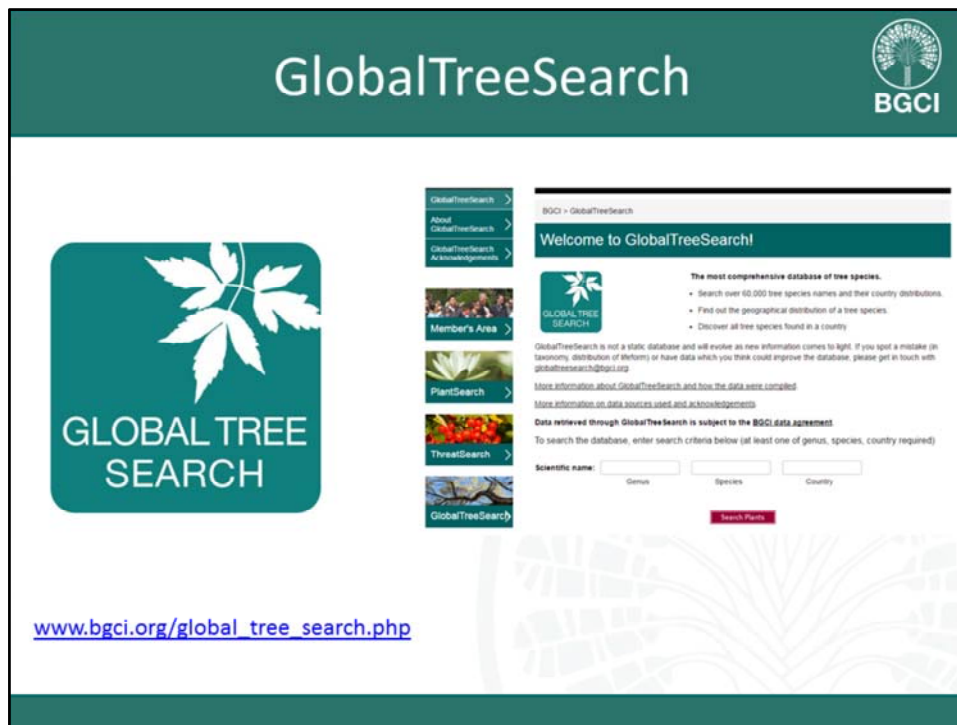
Étape 2 : Sélectionnez des espèces avérées du point de vue taxonomique

Étape 3 : Vérifiez si votre espèce a déjà été inscrite sur une liste rouge



La seconde étape consiste à sélectionner des espèces qui sont avérées du point de vue taxonomique.





Pour les arbres, la meilleure ressource est la base de données GlobalTreeSearch sur le site internet du BGCI. Il s'agit de la première liste complète des espèces d'arbres du monde et de leur distribution au niveau de chaque pays.



Les recherches dans la liste sont gratuites et vous permettent de vérifier la distribution de toutes les espèces d'arbres.

## Autres listes de recherche



Si vous ne travaillez pas sur les arbres, vérifiez la taxonomie des espèces que vous avez sélectionnées dans une base de données sur la taxonomie ou la nomenclature des plantes, telle que The Plant List ([www.theplantlist.org](http://www.theplantlist.org)), IPNI ([www.ipni.org](http://www.ipni.org)) ou Tropicos ([www.tropicos.org](http://www.tropicos.org)). Si une espèce a été récemment décrite, il est possible qu'elle ne soit pas encore incluse dans ces bases de données. Dans ce cas, la réalisation de la description de l'espèce, à joindre lors de la soumission de l'évaluation finale, serait un bon exercice.

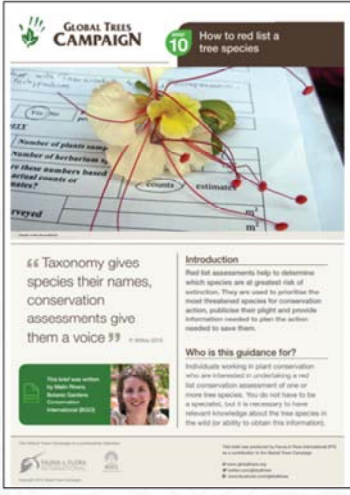
**Avant de commencer**

Étape 1 : Définissez l'échelle de votre projet d'établissement d'une liste rouge

Étape 2 : Sélectionnez des espèces avérées du point de vue taxonomique

Étape 3 : Vérifiez si votre espèce a déjà été inscrite sur une liste rouge



Enfin, avant de commencer, vérifiez si une évaluation de la Liste rouge a déjà été effectuée pour votre espèce.

Pour facilement vérifier si une plante a été inscrite sur une liste rouge, il suffit d'effectuer une recherche sur ThreatSearch.

# ThreatSearch




La base de données la plus complète relative aux évaluations de l'état de conservation des plantes

Plus de 242 000 évaluations de l'état de conservation, plus de 150 000 taxons.

[www.bgci.org/threat\\_search.php](http://www.bgci.org/threat_search.php)

BGCI • ThreatSearch

Welcome to ThreatSearch!

 The most comprehensive database of conservation assessments of plants.

- Search over 242,000 conservation assessments, representing over 100,000 taxa.
- Find out if a plant has a global or regional conservation assessment.
- Find out if a plant is considered threatened.

Enter search criteria below (at least one of genus, species, infraspecific epithet required)

Scientific name:

Family Genus Species Infraspecific Epithet

Scope:  From Year (earliest record from 1870):

Scope of assessment: -- Please Select --

Show Threatened taxa only

## D'autres listes ?



ThreatSearch du BGCI [https://www.bgci.org/threat\\_search.php](https://www.bgci.org/threat_search.php)



La Liste rouge de l'UICN (évaluations mondiales) [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org)



La Liste rouge nationale (régionale et nationale) [www.nationalredlist.org](http://www.nationalredlist.org)

ThreatSearch fournit des informations relatives à l'ensemble des évaluations de l'état de conservation des plantes au niveau national, régional ou mondial, notamment celles issues des initiatives de la Liste rouge de l'UICN et de la Liste rouge nationale.

Il existe également plusieurs groupes de spécialistes et autorités pour la Liste rouge qui travaillent sur les évaluations de la Liste rouge pour les plantes, comportant différentes orientations taxonomiques ou régionales. Nous recommandons que vous contactiez le(s) groupe(s) concerné(s), afin d'éviter les doubles emplois.

Même si vos espèces d'arbres cibles ont déjà été inscrites sur la liste rouge, vérifiez les évaluations pour vous assurer qu'elles sont à jour. Si vous détenez des informations supplémentaires ou actualisées, ou si les évaluations les plus récentes ont été réalisées il y a plus de cinq ans, la réévaluation des espèces et la soumission d'une évaluation de la Liste rouge mise à jour constitueraient un bon exercice.

Prochaines étapes...



Étape 1 : Définissez l'échelle de votre projet d'établissement d'une liste rouge

Étape 2 : Sélectionnez l'échelle géographique et vérifiez si votre espèce a déjà été inscrite sur une liste rouge

Étape 3 : Vérifiez si votre espèce a déjà été inscrite sur une liste rouge

**Collectons des informations !**

**(module 2...)**

Lorsque vous avez sélectionné votre espèce, défini l'échelle, vérifié que l'espèce était avérée du point de vue taxonomique et confirmé qu'elle nécessite d'être inscrite sur une liste rouge, vous êtes prêt à passer à la phase deux : rassembler les informations nécessaires.



**BGCI**

*Relier les Gens • Partager les Connaissances • Sauvegarder les Plantes*

Notre Mission consiste à mobiliser les jardins botaniques et à susciter la participation de partenaires quant à la protection de la diversité végétale pour le bien-être des personnes et de la planète

*Descanso House, 199 Kew Road, Richmond, Surrey, TW9 3BW, Royaume-Uni*

[www.bgci.org](http://www.bgci.org)

 @bgci